



RAPPORT ANNUEL

Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada



Le cinquante et unième Rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour présentation au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) et aux membres des Éleveurs de dindon du Canada.

Les Éleveurs de dindon du Canada 7145, avenue West Credit, Bâtiment 1, bureau 202, Mississauga (Ontario) L5N 6J7

Tél.: 905 812 3140

Télécopieur : 905 812 9326

leseleveursdedindonducanada.ca dindoncanadien.ca facebook.com/CanadianTurkey twitter.com/Cdn_Turkey twitter.com/TurkeyFarmersCa instagram.com/canadianturkey

TABLE DES MATIÈRES

Au sujet des EDC	04
Vision, Mission, Valeaurs	05
Message du président	06
Conseil d'administration	08
Photos du 50 ^e anniversaire	10
Message du directeur exécutif	12
Personnel des ÉDC	14
Comités et affiliations des ÉDC	16
Campagne nationale de com- mercialisation	18
Communications de l'organisation	20
Sciences et recherche	22
Politique et commerce	28
Statistiques sur l'industrie du dindon	32
États financiers	38

Au sujet des Éleveurs de dindon du Canada.



Pour le bien des élevages et au-delà

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent plus de 510 éleveurs de dindon du Canada. Créé en 1974 sous le régime de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA), l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et administre le système de gestion de l'offre pour le dindon au Canada.

Conformément à la Proclamation fédérale, le conseil des ÉDC fixe les volumes de production nationale de dindon en tenant compte de l'activité du marché, des prévisions relatives aux marchés, ainsi que des attentes à l'égard des importations et des marchés des protéines concurrentes pour que les consommateurs aient accès à une offre sûre de produits canadiens de dindon de qualité et que les éleveurs tirent un juste revenu de leurs investissements.

Le conseil donne des instructions au personnel du bureau national et prend des décisions sur les questions de recherche, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de promotion du dindon canadien, afin de promouvoir davantage le dynamisme, l'efficacité et la compétitivité de l'industrie de la production et de la commercialisation du dindon (conformément à l'article 21 de la LOPA).

Les activités des ÉDC sont financées par les redevances sur les volumes de production qui sont perçues sur chaque kilogramme de dindon commercialisé.

L'Office rend compte à ses membres et à ses partenaires, et fait rapport annuellement au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que du CPAC.



Loi sur les offices des produits agricoles

Mission et pouvoirs

Art. 21. Un office a pour mission:

- de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;
- de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.



Vision, Mission, Valeurs.

Notre Vision

Les ÉDC sont connus pour collaborer avec tous les intervenants en vue de créer une industrie du dindon durable garantissant aux Canadiens un choix d'aliments sains toute l'année.

Notre Mission

Promouvoir la recherche, le partage des connaissances, l'efficacité et la sensibilisation des consommateurs – la pierre angulaire d'une industrie canadienne du dindon prospère – afin de contribuer au bien-être des éleveurs, des transformateurs, de l'industrie et de ses partenaires.

Nos Valeurs

Les membres des ÉDC, suivant l'article 21 de la Loi sur les offices des produits agricoles, croient en ce qui suit:

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et la rentabilité pour les investisseurs du secteur;
- un modèle économique concurrentiel et rentable qui profite aux producteurs de tout le Canada:
- la transparence des pratiques de gestion agricole qui respectent les normes les plus strictes de santé, de sécurité et de bien-être des animaux;
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien:
- la satisfaction des attentes changeantes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité supérieure à un prix raisonnable;
- une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et qui estime ses employés, ses partenaires et ses intervenants.

Message du président



Dans le Rapport annuel de cette année, nous réfléchissons à une année ponctuée de réalisations importantes, de défis constants et de la résilience de notre communauté d'éleveurs de dindon.

L'année 2024 a marqué un jalon : le 50^e anniversaire des ÉDC. C'était le moment de célébrer notre histoire et la gestion de l'offre au Canada depuis les 50 dernières années. Nous sommes fiers de partager les souvenirs de cette année spéciale.

Il n'existe pas d'année sans obstacles, et 2024 a certainement présenté des défis difficiles. Je sais que les éleveurs et les transformateurs de dindon éprouvent des difficultés relatives à notre chaîne d'approvisionnement. Qu'il s'agisse des répercussions de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) qui perturbe la production ou de

l'incertitude du marché du dindon au Canada et à l'échelle mondiale, nous avons tous ressenti le stress.

Celui-ci s'est fait sentir à la table des ÉDC. Nous sommes déterminés à trouver un terrain d'entente sur ces questions à l'avenir. À la fin de 2024, les ÉDC ont convoqué un Sommet sur le dindon au début de 2025 pour favoriser la communication entre tous les secteurs de l'industrie. Ce sommet a été une occasion importante pour le conseil des ÉDC, les transformateurs, les offices provinciaux, les présidents provinciaux et divers membres du personnel de discuter des défis à tous les niveaux et des prochaines étapes. Même si ce sommet n'était que le commencement, il a marqué le début d'une coordination renouvelée au sein de notre industrie.

Malgré les défis que nous avons dû relever, 2024 a également été une année de grandes réalisations qu'il est important de souligner. La campagne nationale de marketing continue d'évoluer et de donner des résultats. Cette année, nous avons lancé de nouvelles initiatives, créé du nouveau contenu créatif et conclu des partenariats visant à souligner les avantages du dindon en tant qu'option saine et accessible. Nous attendons avec impatience les résultats du plus important projet de recherche en matière de consommation jamais mené par les ÉDC, qui orienteront les décisions futures. En outre, les ÉDC ont établi un cadre pour appuyer les initiatives de marketing provinciales à l'aide des fonds d'atténuation de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Le présent Rapport fournit plus de détails à cet égard.

Le conseil et le personnel des ÉDC ont également réalisé des progrès importants en réglant les derniers éléments de la politique nationale d'allocation. Et le conseil des ÉDC a adopté un nouveau plan stratégique en mars qui décrit l'orientation pour les prochaines années.

Le retour de l'IAHP en 2024 a eu d'importantes répercussions sur notre industrie. Bien que l'année ait commencé par une activité relativement faible, la hausse du nombre de cas en octobre, particulièrement en Colombie-Britannique, a marqué le début de la sixième vague d'IAHP. Fait important, les ÉDC ont continué de jouer un rôle actif par l'entremise du Groupe de travail sur la vaccination contre l'IAHP, coprésidé par les ÉDC, qui a travaillé tout au long de l'année pour explorer la viabilité des stratégies de vaccination au Canada.

Les ÉDC ont également continué de s'investir sur le plan politique et dans plusieurs projets de loi importants. En 2024, la gestion de l'offre a été davantage mentionnée et bien souvent par des détracteurs. De plus amples renseignements se trouvent dans la section du présent Rapport consacrée à la promotion des intérêts, mais je soulignerai la comparution des ÉDC devant le Sénat relativement au projet de loi C-282, qui portait sur la gestion de l'offre; j'y ai participé en témoignant et j'ai également collaboré avec le GO-5 sur l'importance de la gestion de l'offre. De plus, les ÉDC ont défendu le projet de loi C-275, qui mettait l'accent sur la biosécurité et soulignait l'importance du projet de loi pour les éleveurs de dindon et l'industrie.

Malgré tout ce qui s'est passé en 2024 et l'incertitude actuelle qui se fait sentir depuis le début de 2025, je demeure optimiste dans mes perspectives.

Je tiens à remercier le Conseil d'administration, les offices provinciaux, le personnel des ÉDC et les partenaires de notre industrie pour leur travail acharné cette année. Ce fut un plaisir de travailler avec vous tous.

Cordialement.

Darren Ference.

président

Comité exécutif

Darren Ference, Président

Calvin McBain, Vice-président Jelmer Wiersma, Membre exécutif

Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration compte onze membres, dont huit représentants des offices provinciaux élus par les éleveurs, deux membres nommés par le secteur de la transformation primaire (le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, CCTOV) et un représentant nommé par le secteur de la surtransformation (Association canadienne des surtransformateurs de volaille, ACSV).



Darren Ference



Calvin McBain



Jelmer Wiersma



Matt Steele



Debbie Etsell



Leroy Loewen



Hugo Therrien



Michael de Graaf



Craig Valiquette



Michel Pépin



Adam Power

Membres du conseil d'administration des ÉDC.

Conseil d'administration

Darren Ference – Alberta Turkey Producers Calvin McBain – Les Éleveurs de volailles du Québec Jelmer Wiersma – Turkey Farmers of Saskatchewan Matt Steele - Turkey Farmers of Ontario Debbie Etsell - British Columbia Turkey Marketing Board Mike Reimer / Leroy Loewen - Manitoba Turkey Producers Hugo Therrien – Les Éleveurs de dindon du Nouveau-Brunswick Steven Eadie / Michael de Graaf - Turkey Farmers of Nova Scotia Doug Hart / Craig Valiquette - Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada Michel Pépin - Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada Adam Power - Association canadienne des surtransformateurs de volaille

Administrateurs suppléants

Debbie Etsell / Kalpna Solanki - British Columbia Turkey Marketing Board Scott Olson – Alberta Turkey Producers David Mandel / Gary Wurz – Alberta Turkey Producers (2e suppléant) Toby Mandel - Turkey Farmers of Saskatchewan Leroy Loewen - Manitoba Turkey Producers Duane Dietrich - Turkey Farmers of Ontario Jennifer Paquet – Les Éleveurs de volaille du Québec Hugo Therrien / Marco Volpé - Les Éleveurs de dindon du Nouveau-Brunswick Louis Martin – Les Éleveurs de dindon du Nouveau-Brunswick (2º suppléant) Michael de Graaf / Marc Sproule - Turkey Farmers of Nova Scotia Werner Barnard - Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada Tony Tavares / Phil Jackson - Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada Nik Zylstra - Association canadienne des surtransformateurs de volaille















50^e anniversaire

Les Éleveurs de dindon du Canada















Message du directeur exécutif



L'année 2024 s'est avérée une autre année unique dans le secteur. Le reste du Rapport annuel de 2024 fournit des détails sur les principales décisions prises par les membres des ÉDC au cours de l'année et souligne les activités importantes entreprises au cours de l'année. Je rappelle quelques faits saillants plus bas.

La lutte continue contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) s'est poursuivie tout au long de l'an 2024. Le travail des agriculteurs, des transformateurs, des couvoirs, des meuneries et des fonctionnaires s'est poursuivi, une détection après l'autre. Les détections continuent de nuire aux personnes directement touchées, sur les plans physique, émotionnel, mental et financier. La perte

d'oiseaux pose également des difficultés dans l'atteinte du juste équilibre dans les approvisionnements du marché.

Le marché intérieur de la viande de dindon demeure ardu. Cependant, il n'y a pas qu'au Canada que la demande de viande de dinde est peu élevée : en effet, la demande est très semblable aux États-Unis et au Royaume-Uni, ainsi que dans d'autres régions d'Europe, selon l'analyse effectuée au bureau au début de 2024. En 2024, le secteur s'attendait à une augmentation des importations du Chili dans le cadre de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Cette prévision ne s'est pas concrétisée, car le principal fournisseur chilien de viande de dindon a quitté le secteur du dindon et a investi dans le secteur chilien des poulets à griller.

contre, la Campagne nationale commercialisation n'a jamais été aussi importante — mettant l'accent sur la polyvalence des protéines non seulement dans tous les segments du marché (produits transformés, coupes et oiseaux entiers), mais aussi dans tous les segments de population, y compris les nouveaux arrivants au Canada. De façon empirique, en 2024, selon notre sondage semestriel Léger sur les usages et les attitudes en 2024, les nouveaux arrivants et les consommateurs de moins de 35 ans ont été poussés à acheter de la viande de dindon après avoir vu un ou plusieurs éléments de la campagne de commercialisation.

Le projet de dix-neuf mois en recherche sur la consommation menée pour les ÉDC par Value Chain Management International (VCMI) s'achèvera au premier trimestre de 2025, et les résultats seront transmis aux membres au cours de cette même période. Nous nous attendons à ce que ces travaux, fondés sur des entrevues en magasin et une analyse de données concrètes, fournissent des renseignements utiles pour l'ensemble du secteur, tout cela afin de stimuler le marché et d'accroître la demande nationale.

En plus de notre travail sur l'IAHP au cours de 2024, nous avons travaillé avec nos collègues et les fonctionnaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments à deux autres maladies importantes : un réovirus et métapneumovirus, qui sont tous deux aussi dangereux (potentiellement) que l'IAHP. Ces travaux ont abouti à la mise en œuvre du Groupe de travail national sur la santé du dindon (expliqué plus en détail dans les pages suivantes).

À la fin de 2024, notre collègue de longue date, Sateesh Ramkissoonsingh, a pris sa retraite du bureau des ÉDC. Notre bureau, l'ensemble des ÉDC et nos collègues au sein des organismes nationaux de producteurs laitiers et avicoles en général ont bénéficié des idées, des observations et des contributions de Sateesh sur tout ce qui concerne la politique intérieure et le commerce international. Sateesh était un très grand défenseur de la gestion de l'offre, doublé d'un camarade hors pair pour nous tous qui avons eu la chance de travailler avec lui au bureau des ÉDC, dans les provinces et dans le secteur. Nous souhaitons bonne chance à Sateesh, autant qu'il nous manquera.

Encore une fois, cette année, je tiens à souligner le travail de mes collègues du bureau, qui demeurent tous attachés au mandat et au travail des ÉDC, à l'amélioration du secteur pour chacun des participants. Le présent rapport annuel est transmis aux membres en leur nom.

Le tout respectueusement soumis,

of.

Phil Boyd,

directeur exécutif

Personnel des ÉDC.

Phil Boyd

Directeur général

Adriana Goldman

Directrice - Services des ÉDC

Lisa Cadeau

Directrice, Campagne nationale de commercialisation et partenariats de la marque

Sateesh Ramkissoonsingh / Erik Ben-Tchavtchavadze (automne 2024)

Directeur - Affaires économiques et commerce international / Directeur, Politiques et commerce

John Sheldon

Directeur - Information sur les marchés

Maegan MacKimmie

Directrice - Communications d'entreprise

Malenka Georgiou

Directrice adjointe – Affaires techniques, Programmes à la ferme,

Caroline Gonano

Directrice adjointe - Affaires techniques, sciences et réglementation,

Scott Mitchnick

Analyste – Marchés et politiques

Elise Mereweather

Administratrice des politiques et des données

Barb Weston

Administratrice des finances

Lorna Morris

Administratrice des services à la direction

Cathy Lane

Administratrice des services des ÉDC / Technologie de l'information

Comité des gestionnaires provinciaux.





Sonya Lorette (TFNS)

Louis Martin / Kevin Godin / Pierre Martin, ÉDNB

Richelle Fortin / Maxime d'Almeida, ÉVQ

Jon-Michael Falconer / Krista Cressman, TFO

Helga Wazny, MTP

Cinthya Wiersma, TFS

Cara Prout, ATP

Natalie Veles, BCTMB

Comités des ÉDC.

Comité des nominations

Steven Eadie, administrateur, TFNS Jelmer Wiersma, administrateur, TFS Mike Reimer, MTP

Comité de recherche

Jelmer Wiersma, TFS Leroy Loewen, MTP Lucas McCartney, ÉVQ

Comité des programmes à la ferme

Scott Olson, président, ATP
James Krahn, BCTMB
Darren Kornelson, MTP
Greg Lansink, TFO
Jennifer Paquet, ÉVQ
Hugo Therrien, TFNB
Fred Grein (Maple Leaf), TVOC

Comité des politiques d'approvisionnement

Darren Ference, président Debbie Etsell, directrice de production des ÉDC, BCTMB

Toby Mandel, directeur de production suppléant des ÉDC, TFS

Matt Steele, directeur de production des ÉDC, TFO Jennifer Paquet, directrice de production suppléante des ÉDC, ÉVQ

Adam Power, directeur des ÉDC, ACSV Jean-Luc Hamelin (vice-président, Approvisionnement en bétail, Porc Est et volaille), TVOC

Comité de la vérification et des finances

Matt Steele, président, ÉVQ Debbie Etsell, directrice, BCTMB Adam Power, ACSV

Groupe de travail national sur la commercialisation

Debbie Etsell, BCTMB
Scott Olson, ATP
Emily Haramule / Kurtis Allaer, TFO
Corinna Fortin Pop, ÉVQ
Craig Valiquette, TVOC
Mylène Frechette, TVOC
Nicolas Paillat, TVOC
Heather Cameron (Exceldor), TVOC
Adam Power, ACSV
Phil Boyd, ÉDC
Lisa Cadeau, ÉDC
Adriana Goldman, ÉDC

Groupe de travail sur la santé des dindons

Jelmer Wiersma, président
James Krahn, C.-B.
Astrid Stephenson, Alb., Sask., Man.
Steven Vanderzanden, Ont.
Jennifer Paquet, Qc
Steven Eadie, N.-É., N.-B.
Luke Nickel, ACVA
Ben Schlegel, ACVA
Louise Mercier, ACVA
Sarah Thomson, éleveuse primaire
Silke Schantz, TVOC

Comité consultatif sur le marché du dindon

Sateesh Ramkissoonsingh / Erik Ben-Tchavtchavadze, président (ÉDC) Nicolas Paillat, TVOC Nik Zylstra, ACSV John Sheldon, ÉDC Kevin Grier, analyste indépendant

Conseiller commercial des producteurs (encadré)

Charles Akande

Adhésions, Partenariats, Affiliations.

Adhésions et partenariats

Avancement des femmes en agriculture 4-H du Canada

Coalition canadienne pour la santé des animaux Temple canadien de la renommée agricole Alliance canadienne d'agromarketing Centre canadien pour l'intégrité des aliments Fédération canadienne de l'agriculture Fédération canadienne des épiciers indépendants

Transformateurs de volailles & d'œufs du Canada Conseil de recherches avicoles du Canada Coalition canadienne de la filière alimentaire

pour la salubrité des aliments Association canadienne des surtransformateurs de volaille Santé des animaux Canada National Turkey Federation (États-Unis) National Farm Animal Care Council Nutrient Rich Alliance Poultry Industry Council Restaurants Canada Office des ressources et de la recherche du dindon International Poultry Council (IPC)

Nominations et affiliations externes

Fédération canadienne de l'agriculture Matt Steele, administrateur

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Astrid Stephenson, ATP

Conseil de recherches avicoles du Canada Jelmer Weirsma, administrateur des ÉDC, viceprésident

Comité du Code de bonnes pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons Astrid Stephenson, ATP Krystle Vanderzanden, TFO

Office des ressources et de la recherche du dindon

Darren Ference, président, ATP Debbie Etsell. BCTMB Jelmer Wiersma, TFS Mike Reimer / Leroy Loewen, MTP Matt Steele, TFO Calvin McBain, ÉVQ Michèle Levesque / Hugo Therrien, ÉDNB Steven Eadie / Michael de Graaf, TFNS

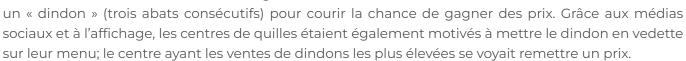
Campagne nationale de commercialisation.

Bilan de la campagne 2024 Pensez Dindon^{MC} / Think Turkey™

La sixième année de la campagne nationale de marketing bilingue Pensez DindonMC / Think TurkeyTM a donné lieu à de nouveaux partenariats créatifs et stratégiques, ainsi qu'aux programmes de vente au détail les plus solides à ce jour. La campagne a enseigné aux Canadiens des techniques de cuisson du dindon pour leur donner la confiance nécessaire pour cuisiner plus souvent avec du dindon.

Pensez Dindon a établi un partenariat avec GymTV pour rejoindre les Canadiens soucieux de leur santé qui montre comment le dindon peut favoriser l'atteinte des objectifs de conditionnement physique. Les publicités Veggies Love Turkey ont été diffusées sur des écrans de gymnases à l'échelle nationale, encourageant les amateurs de conditionnement physique à ajouter du dindon à leur panier d'épicerie.

Pensez Dindon / Think Turkey s'est associé à Quilles Canada pour le défi annuel du Dinde-O-Thon, encourageant les Canadiens à réaliser



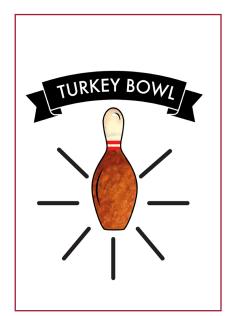
À Pâques, pour inciter les Canadiens à célébrer avec le dindon et à visiter PensezDindon.ca / ThinkTurkey.ca, Pensez Dindon a lancé le concours Easiest Easter Egg Hunt Ever. Chaque jour, les Canadiens se rendaient sur le site Web de Pensez Dindon / Think Turkey pour recueillir des œufs numériques et courir la chance de gagner un souper de Pâques. Des milliers de personnes y ont participé, et l'achalandage sur le site Web a atteint un niveau record.



Pour encourager les gens à manger du dindon à tous les repas, Pensez Dindon a lancé le programme : Le Dindon. Grillez-le plus souvent. Sur plusieurs plateformes, l'ambassadeur du programme, le chef Chuck Hughes, a partagé des techniques pour diverses découpes de dindons afin d'encourager les Canadiens à acheter et à cuisiner du dindon. Pendant la saison du barbecue, Pensez Dindon / Think Turkey a lancé la campagne Faites-en plus souvent sur le barbecue pour mieux faire connaître le dindon en tant que protéine pour le barbecue et accroître l'intérêt à cet égard.

Pour rejoindre les nouveaux arrivants et les auditoires multiculturels, Pensez Dindon / Think Turkey a créé des publicités de grillades en hindi, pendjabi, mandarin, arabe et tagalog, qui ont été diffusées sur les plateformes sociales et à la télévision OMNI lors d'émissions comme La

soirée du hockey en pendjabi au Canada. Les publicités dirigeaient les utilisateurs vers des pages de renvoi dans la langue avec des recettes de dindons et des conseils pour le barbecue.



Campagne nationale de commercialisation.



Au printemps, Pensez Dindon/Think Turkey a lancé deux partenariats avec Pickleball Canada et Golf Canada. Le programme « 3 birdies = 1 dindon » a fait son retour à l'Omnium canadien RBC et à l'Omnium féminin du CPKC. Il y avait des possibilités promotionnelles sur place et des hamburgers de dindon au menu. Graham DeLaet et Maude-Aimée LeBlanc sont revenus en tant qu'ambassadeurs. Ils ont dirigé des cliniques pour jeunes First Tee et ont fait une apparition dans un nouveau segment « Birdie Watch » sur TSN.

Compte tenu de la popularité croissante du pickleball au Canada, Pensez Dindon / Think Turkey a vu une occasion de s'associer à ce sport et est devenu le commanditaire officiel de protéines 2024 de Pickleball Canada. Le partenariat comprenait une vitalisation de marque lors de divers championnats Pickleball, ce qui a permis de mettre bien en vue la marque, et des roulés au dindon étaient offerts aux casse-croûte. La championne canadienne du pickleball, Christina Chin, était la porte-parole de Pensez Dindon / Think

Turkey. Elle a créé un contenu de recettes saines et a positionné le dindon comme protéine pour les Canadiens actifs.

En septembre, Pensez Dindon / Think Turkey a fait la promotion du dindon canadien sur les écrans dans les charcuteries pour la rentrée scolaire. La campagne faisait également la promotion du dindon à l'Action de grâces auprès des étudiants universitaires et collégiaux au moyen du Fonds d'Action de grâce. Le programme offrait des bourses aux étudiants qui ne pouvaient pas rentrer chez eux, ce qui leur permettait d'organiser des célébrations sur le campus et de prendre part à la tradition de l'Action de grâce. L'ambassadeur du programme, un chef cuisinier, faisait la promotion du programme et lançait des appels de candidature.

De plus, Pensez Dindon / Think Turkey a ramené la publicité « Here is to Canadian Thanksgiving » au Canada anglais et lancé la NOUVELLE publicité « Célébrer avec du dindon » au Canada français à la télévision et dans les médias numériques, qui était appuyée par les médias sociaux, les publicités et les partenariats avec de grands détaillants nationaux.

Pensez Dindon / Think Turkey a lancé sa campagne des Fêtes avec une version au goût du jour d'un chant de Noël célébrant C'est l'heure du dindon. La campagne comprenait des publicités à la télévision, dans les médias sociaux et numériques, ainsi qu'une présence en magasin auprès de certains épiciers. Des pages sur les produits de dindon en épicerie ont également été mises en ligne afin qu'il soit facile pour les gens d'ajouter du dindon à leur panier d'épicerie.

L'année 2024 s'est terminée par la deuxième remise annuelle des Prix Dindons, qui rendent hommage aux Canadiens qui redonnent à leur collectivité en faisant un don de dindons et en servant des repas des Fêtes. La promotion des prix s'est faite par l'entremise de divers médias, dont les médias sociaux, la couverture médiatique et un message d'intérêt public.

Communications de l'organisation.

Tout au long de 2024, les ÉDC ont pris part à plusieurs initiatives clés pour appuyer l'industrie du dindon et promouvoir la gestion de l'offre.

Communications et événements de l'industrie



Conférence de la Fédération canadienne des municipalités

Tenue à Calgary du 6 au 9 juin 2024, la conférence de la Fédération canadienne des municipalités a permis au GO-5 d'établir le dialogue avec les dirigeants municipaux. Celle-ci constitue le plus grand rassemblement annuel de hauts fonctionnaires municipaux de partout au Canada. Le GO-5 a installé un kiosque interactif pour sensibiliser les participants au sujet de la gestion de l'offre et de l'agriculture, a présenté un mot d'ouverture et a organisé une table ronde sur « le rôle essentiel que jouent les municipalités et les éleveurs dans le maintien de la sécurité alimentaire du Canada ». Les représentants des ÉDC, Scott Olson et Laurel Winter, ainsi que Maegan MacKimmie, une membre du personnel, ont assisté à l'événement.

Cantine du centre-ville

Le 3 octobre 2024, le GO-5 a organisé l'événement annuel « Cantine du centre-ville » à Ottawa. L'événement a attiré plus de 43 députés et sénateurs, ce qui représente un taux de participation record. Des agriculteurs et des représentants de chaque groupe de producteurs ont rencontré des intervenants clés du gouvernement, des représentants des médias locaux et des membres du grand public d'Ottawa. Compte tenu du moment choisi, les conversations ont reflété le débat en cours sur le projet de loi C-282. Le personnel et le directeur des ÉDC, Matt Steele, étaient présents.

Conférence sur l'avancement des femmes en agriculture

Les ÉDC ont participé à cette conférence qui s'est tenue du 17 au 19 novembre 2024. Ils parrainaient une

Communications de l'organisation.

personne qui étudiait en agriculture. Ce parrainage a permis à cette personne d'être en contact avec l'industrie et d'avoir des possibilités de carrière. Lisa Cadeau a représenté les ÉDC à l'événement et a eu l'occasion de rencontrer la personne parrainée.

Médias

Les ÉDC continuent de surveiller l'activité médiatique sur l'industrie du dindon et la gestion de l'offre et d'envoyer des mises à jour dans le bulletin bimensuel intitulé Eye on the industry. Si vous voulez recevoir ce bulletin, veuillez envoyer un courriel à info@tfc-edc.ca.

Défense des intérêts et relations gouvernementales

Les ÉDC ont participé activement à la défense des intérêts et aux relations gouvernementales, notamment en prenant part à d'importantes consultations, comme les mémoires prébudgétaires, où les ÉDC préconisent des politiques qui correspondent aux besoins des éleveurs de dindon et de l'industrie. Les ÉDC ont également surveillé le travail stratégique en cours sur l'agriculture et contribué aux consultations d'Affaires mondiales Canada, entre autres, sur les intérêts canadiens en matière de sécurité, le commerce, les similiproduits de viande et les protéines de remplacement en veillant à ce que l'industrie du dindon prenne part aux discussions qui pourraient avoir une incidence sur les éleveurs et les consommateurs.

Les ÉDC ont suivi de près le paysage politique en se préparant à l'éventualité d'une élection prochaine et en s'assurant que les principaux points prioritaires de l'Office font partie des discussions. De plus, tout au long de 2024, ils ont surveillé plusieurs projets de loi clés, notamment.

Le projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre). Des représentants du GO-5, dont le président des ÉDC, Darren Ference, et le directeur exécutif, Phil Boyd, ont témoigné au sujet du projet de loi C-282 devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Un certain nombre d'autres tactiques ont été utilisées dans le cadre de ce projet de loi pour promouvoir positivement la gestion de l'offre.

Les ÉDC ont surveillé le projet de loi C-275, qui proposait des modifications à la Loi sur la santé des animaux afin d'améliorer la biosécurité dans les exploitations agricoles. Le président des ÉDC, Darren Ference, a témoigné devant le comité au sujet de l'importance du projet de loi pour son exploitation et les éleveurs de dindon. Les ÉDC ont également participé à des activités conjointes liées au projet de loi C-234, qui vise à exempter le gaz naturel et le propane utilisés dans des activités agricoles essentielles de la taxe fédérale sur le carbone, tout en suivant l'évolution de plusieurs autres projets de loi, dont le projet de loi C-293 sur la Loi sur la prévention et la préparation en matière de pandémie.

À la fin de 2024, l'avenir des projets de loi est demeuré incertain en raison des modifications apportées à certains projets de loi et du paysage politique en 2025.

Science et Recherche.

En 2024, les éleveurs de dindon canadiens ont continué de gagner la confiance des Canadiens en matière de salubrité des aliments, de qualité et de soins des animaux.

Programmes à la ferme des ÉDC

Les programmes, les normes et les pratiques ont été suivis avec diligence et améliorés. La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme© (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux© (PST) des ÉDC s'est poursuivie en 2024 à l'échelle du pays malgré l'éclosion d'influenza aviaire en cours. Il a donc fallu apporter des changements au processus de vérification dans certaines régions. Les deux programmes étant obligatoires, plus de 99 % des éleveurs de dindon existants ont obtenu leur certification au titre des programmes à la ferme des ÉDC. Quant aux nouveaux venus, ils doivent se soumettre au processus de certification initiale.

Un examen des programmes à la ferme des ÉDC entrepris en 2023 pour assurer une amélioration continue a pris fin au milieu de 2024. Certaines modifications apportées au module sur les reproducteurs commerciaux et au module sur les dindons de reproduction ont été publiées en septembre 2024 afin qu'elles soient mises en œuvre par les producteurs avant le 1er janvier 2025. Les modifications étaient fondées sur les nouvelles données scientifiques et la nouvelle réglementation, ainsi que sur les commentaires reçus des offices provinciaux, des vérificateurs et des producteurs depuis le dernier examen du PSAF et du PST des ÉDC. La plupart des modifications visaient à renforcer les exigences en matière de biosécurité découlant de l'expérience acquise par l'industrie du dindon avec l'influenza aviaire ou à apporter des précisions supplémentaires sur les exigences de certains programmes. Les modifications propres aux éleveurs de dindon intégraient les exigences applicables de la nouvelle réglementation régissant les couvoirs qui est entrée en vigueur en novembre 2023. Avant d'être publiées, les modifications ont obtenu les approbations nécessaires du Conseil d'administration des ÉDC et ont été présentées à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et au Conseil national pour le soin des animaux d'élevage qui devaient confirmer la reconnaissance continue du PSAF et du PST des ÉDC. Les révisions seront également abordées dans les documents de formation modifiés à l'intention des producteurs et des vérificateurs, ainsi que dans une version mise à jour du Guide du vérificateur des programmes à la ferme des ÉDC. Ce manuel est un outil de référence pour les vérificateurs des programmes à la ferme sur la façon de vérifier les diverses exigences du programme qui aideront à la mise en œuvre uniforme du PSAF et du PST des ÉDC à l'échelle du pays.

En juin 2024, le PSAF a réussi l'examen après 60 mois effectué par l'ACIA. Cet examen est nécessaire au maintien de la pleine reconnaissance gouvernementale dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA) de l'ACIA. La pleine reconnaissance du PSAF des ÉDC a été obtenue pour la première fois en 2018. Elle atteste officiellement que le programme répond aux exigences du PRSA, qu'il est techniquement viable, car il favorise la production d'aliments sains à la ferme, qu'il respecte les principes d'analyse des risques aux points critiques, et appuie la mise en œuvre, l'administration, l'exécution et le maintien du programme. Pour conserver leur statut de pleine reconnaissance, les ÉDC sont tenus de prendre part à un cycle d'examen quinquennal continu, qui comprend des évaluations à intervalles de 20 mois. Pour l'examen après 60 mois, les ÉDC ont participé à un projet pilote de processus révisé d'examen du maintien de la reconnaissance qui comprenait des évaluations de dossiers supplémentaires pour confirmer que le PSAF des ÉDC est exécuté et mis en œuvre conformément aux exigences de

Science et Recherche.

reconnaissance. Ce processus sera utilisé par l'ACIA pour les examens à venir.

Les 29 et 30 octobre 2024, une séance de formation des vérificateurs en personne s'adressant à tous les vérificateurs des programmes à la ferme des ÉDC a eu lieu à Toronto, en Ontario. La séance était axée sur l'interaction entre les participants et la mise en commun des expériences. Elle comprenait des exposés sur les modifications apportées aux programmes à la ferme des ÉDC et sur les procédures de vérification de ces programmes; des exposés de deux conférenciers experts sur la santé et le bien-être des dindons ainsi que la non-conformité en matière de biosécurité; et des exercices en groupes et des questionnaires pour valider les connaissances des participants au sujet des exigences relatives aux programmes des ÉDC.

Voici d'autres activités liées aux programmes à la ferme des ÉDC entreprises en 2024 :

- le suivi de l'examen de la gestion de décembre 2023 visant à évaluer l'efficacité du système de gestion des programmes à la ferme des ÉDC;
- la formation de nouveaux vérificateurs de programmes à la ferme, administrateurs de programmes provinciaux et agents de certification;
- les vérifications internes de deux administrateurs de programmes provinciaux et la préparation de la vérification annuelle du bureau national des ÉDC;
- les vérifications en présence de témoins de nombreux vérificateurs des programmes à la ferme.

Ces processus d'examen interne ont aidé à maintenir l'efficacité du système de gestion en place pour les programmes à la ferme des ÉDC en 2024 et continueront d'appuyer le système à l'avenir.

Portail des programmes à la ferme des ÉDC

Au cours de 2024, les inscriptions des producteurs au portail des programmes à la ferme des ÉDC (www.tfconfarmprograms.ca/fr/) ont continué d'augmenter graduellement, et les ÉDC ont fourni différentes mises à jour des fiches d'information sur l'élevage du dindon qui sont offertes sur le site. De plus, la version électronique en format PDF à remplir du PSAF et du PST des ÉDC, laquelle peut être téléchargée sur le portail, a été mise à jour pour tenir compte des modifications apportées au programme en 2024. Le portail héberge aussi d'autres ressources liées aux programmes à la ferme, dont une bibliothèque de fiches d'information sur l'élevage du dindon, des ressources de recherche et de l'information sur la santé et les maladies des troupeaux ainsi que sur les médicaments et l'utilisation d'antimicrobiens.

Vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux© des ÉDC

Les vérifications indépendantes pour le PST des ÉDC se sont poursuivies en 2024 par l'entremise de NSF Canada Agricultural Certification Company, un organisme indépendant de certification reconnu à l'échelle internationale, qui comprend des vérificateurs agréés par la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO). Des vérifications indépendantes ont été entreprises en 2017 pour faire preuve de transparence et rassurer davantage les détaillants, les restaurateurs et les consommateurs du fait que les dindons au Canada sont élevés sans cruauté, et que le PST des ÉDC est une norme nationale efficace pour

Science et Recherche.

représenter les soins aux animaux.

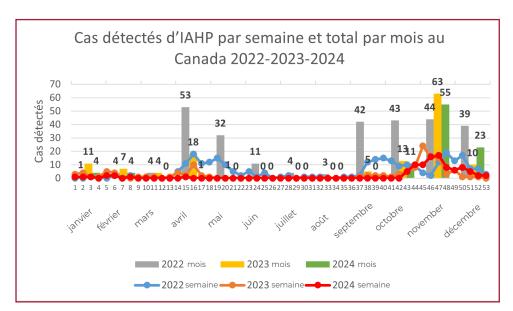
Des vérifications ont été effectuées sur un échantillon aléatoire statistiquement valide de fermes de dindons dans toutes les provinces, en plus des vérifications annuelles requises pour maintenir la certification d'un éleveur au titre du PST des ÉDC. Selon les résultats du programme de vérification de 2024, les vérificateurs ont tiré la conclusion que le Programme national de soin des troupeaux avait été mis en œuvre efficacement. Les mesures de soin des animaux ont été appliquées de façon uniforme, et les producteurs ont démontré qu'ils se conformaient aux exigences du programme et qu'ils s'amélioraient continuellement, avec l'appui des représentants des offices provinciaux.

À la fin de 2024, dans le cadre d'une évaluation du processus et du fournisseur de services, les ÉDC ont choisi de lancer une demande de propositions auprès des entreprises offrant des services de vérification afin de s'assurer que le processus demeure pertinent et transparent et qu'il répond aux besoins de l'industrie.

Influenza aviaire

L'éclosion d'IAHP a persisté à l'échelle mondiale en 2024. L'ACIA, de concert avec les intervenants provinciaux et l'industrie, a poursuivi ses efforts d'intervention.

Bien que le début de 2024 soit demeuré calme avec 9 cas en janvier et en février et 1 cas isolé en avril, un groupe de cas détectés en Colombie-Britannique le 21 octobre 2024 a été à l'origine de la sixième vague d'influenza aviaire au Canada. Depuis, il y a eu 93 cas détectés dans 6 provinces, la majorité en Colombie-Britannique, ce qui porte le total à 103 troupeaux en 2024, et plus de 3 millions d'oiseaux ont été touchés. Parmi les cas détectés, 95 % concernaient des troupeaux commerciaux dont la plupart étaient des poules pondeuses commerciales.



Les poulets à chair et les canards ont été touchés de façon semblable, suivis des reproducteurs de poulet à chair. En comparaison, 132 troupeaux et 4,3 millions d'oiseaux ont été touchés en 2023. Le nombre total de troupeaux touchés au Canada depuis décembre 2021 est de 519, pour un total de 15,2 millions d'oiseaux.

Science et Recherche.

Les ÉDC ont continué de mettre l'accent sur le soutien des efforts d'intervention et le rôle de coordination d'un point de vue national de concert avec l'ACIA et les provinces en collaboration avec les groupes avicoles nationaux. De plus, les ÉDC ont maintenu leurs efforts de communication pour tenir les membres informés de l'évolution de la situation, notamment des résumés hebdomadaires des confirmations de cas d'IAHP et d'autres tendances et conclusions, ainsi que des rappels en matière de biosécurité.

En outre, certaines tendances changeantes au chapitre de l'influenza aviaire ont été observées en 2024. Au cours de la sixième vaque, la présence du virus de l'IAHP du sous-type H5N2 a été détectée dans deux fermes commerciales. Ce nouveau variant a un comportement semblable au sous-type H5N1 actuel. Le plan d'intervention existant a été suivi. De plus, l'influenza aviaire faiblement pathogène a été détectée dans quatre troupeaux du Québec en 2024. Le premier cas humain d'influenza aviaire H5N1 au Canada a été détecté au Canada en 2024 chez un adolescent de la Colombie-Britannique. Il n'y avait aucune source évidente d'exposition, et aucun contact de la personne avec le virus n'a été décelé. Les ÉDC ont publié des recommandations en matière de mesures de prévention à l'intention des éleveurs et des travailleurs.

En 2024, on a également observé une propagation sans précédent de l'IAHP chez les bovins laitiers aux États-Unis. Il n'y a aucune preuve de propagation de l'IAHP aux troupeaux de bovins laitiers canadiens.

Le travail du Groupe de travail sur la vaccination contre l'IAHP, en place depuis juin 2023, s'est poursuivi en 2024. Ce Groupe de travail est le résultat d'un effort conjoint de l'industrie, du gouvernement et du milieu universitaire et il sert de tribune pour la discussion, l'échange d'information et l'établissement d'un consensus sur les questions liées à l'utilisation potentielle de la vaccination contre l'IAHP au Canada. Les ÉDC coprésident le Groupe de travail. Une grande partie du travail a porté sur l'établissement des coûts. Les ÉDC ont également participé au groupe de travail sur l'établissement des coûts de la vaccination et de la surveillance, qui a effectué une analyse économique des coûts-avantages et a envisagé un modèle de propagation de la maladie pour estimer les répercussions de la vaccination par rapport à la politique actuelle.

Utilisation d'antimicrobiens et résistance aux antimicrobiens

En 2024, on a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de l'industrie du dindon pour l'utilisation des antimicrobiens. La stratégie met l'accent sur l'élimination de l'utilisation préventive d'antibiotiques importante pour la médecine humaine afin de répondre à l'attention mondiale accrue portée à la menace de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Elle cherche à maintenir et à renforcer la confiance des consommateurs envers le dindon canadien ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurateurs et des détaillants tout en garantissant la disponibilité de solutions maintenant la santé et le bien-être des dindons.

Les ÉDC ont continué d'appuyer les activités de surveillance du dindon en ce qui a trait à l'UAM et à la RAM par l'intermédiaire du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada. Les résultats du PICRA servent à éclairer les progrès et les répercussions de la stratégie d'UAM de l'industrie du dindon au fil du temps de même qu'à orienter le processus décisionnel futur. Les ÉDC ont reçu les résultats préliminaires du Rapport de l'industrie du dindon du PICRA de 2023 pour la surveillance des fermes portant sur la santé des animaux, l'UAM, la RAM

Science et Recherche.

et la récupération des pathogènes. En raison de l'influenza aviaire, en 2023, on a échantillonné moins de troupeaux que prévu dans certaines provinces.

Les résultats de 2023 ont révélé une augmentation quant aux indicateurs d'UAM par rapport à 2022, mais les indicateurs d'UAM de 2023 sont plus près des niveaux de 2021 avec quelques écarts entre les régions. Des changements dans les habitudes d'UAM au sein de l'industrie pourraient avoir entraîné ce changement. Dans l'ensemble, 74 % des antimicrobiens utilisés chez les dindons ne sont pas utilisés en médecine humaine.

Santé du dindon

En 2024, le groupe de travail sur la santé des dindons a été mis sur pied pour relever les défis sanitaires auxquels se heurte l'industrie. Le groupe de travail a été formé pour examiner en collaboration les nouveaux défis liés aux maladies et établir l'ordre de priorité des mesures à prendre pour appuyer les éleveurs de dindon, y compris les éleveurs, les vétérinaires et les transformateurs. Le groupe de travail analysera les priorités en matière de santé animale et s'efforcera de trouver des solutions novatrices aux problèmes de maladie avec lesquels est aux prises l'industrie. Un autre rôle du groupe de travail consistera à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de l'industrie du dindon pour l'utilisation des antimicrobiens en participant à l'élaboration de documents de communication et de ressources.

Le groupe s'est réuni quatre fois au cours de la deuxième moitié de 2024 et a formulé des commentaires sur la liste des maladies prioritaires qui ont été soulevées lors d'une table ronde à une première réunion. Le groupe a abordé chaque point et a donné des idées sur les actions futures et le niveau de priorité de la maladie.

L'année 2024 a également amené un nouveau défi pour le Canada, soit le métapneumovirus aviaire (MPVa). Le premier cas connu au Canada a été détecté le 17 avril 2024, en Ontario; le MPVa a été confirmé chez deux troupeaux de dindons et, depuis, quatre autres cas ont été détectés en Ontario, au Manitoba, au Québec et en Alberta pour plusieurs espèces, ce qui a eu des répercussions importantes sur l'industrie du dindon. Les États-Unis ont également documenté une augmentation des cas de MPVa ayant entraîné des pertes économiques importantes dans leur industrie avicole.

En 2024, les ÉDC ont préconisé l'accès aux vaccins pour contrôler la maladie et ses répercussions sur la santé des oiseaux et les pertes économiques. Il s'agissait entre autres de communications continues avec l'ACIA, de réunions avec les entreprises de santé animale, de la communication avec le personnel de la National Turkey Federation et la participation à un groupe de travail sur le MPVa organisé aux États-Unis.

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

En 2024, la mise à jour du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons (2016) a été officiellement annoncée, et les travaux ont été entamés. Un gestionnaire et un adjoint du Code ont été embauchés, et le comité scientifique et le comité du Code ont été dotés. À la suite de l'annonce, un sondage principal a été publié, ce qui a permis au public, aux producteurs et à tous les autres intervenants de donner de la rétroaction à un stade précoce. Les ÉDC ont également établi leurs questions prioritaires en matière de bien-être qui éclaireront l'examen scientifique par le comité scientifique à la suite de l'accord du comité du Code.

Science et Recherche.

Recherche

Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC)

À la fin de 2024, les membres du CRAC se sont engagés à verser plus de 6 millions de dollars dans le cadre de programmes de financement réguliers à l'appui de 118 projets de recherche dans des universités et des laboratoires du gouvernement fédéral partout au Canada « mobilisés » dans un ratio de plus de 5:1 à plus de 34.8 millions de dollars.

Le CRAC a poursuivi ses activités régulières en 2024, notamment l'approbation du financement de sept projets de recherche dans le cadre de l'appel annuel de lettres d'intention. La sélection était fondée sur les priorités de l'industrie, leurs avantages percus et leur incidence sur l'industrie, ainsi que sur les résultats des examens techniques et des examens par des pairs. En outre, en 2024, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a annoncé officiellement la création de la grappe IV. Le gouvernement du Canada investit 5 155 608 \$ dans le cadre du volet Grappes du programme Agri-science, une initiative du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

De plus, le Conseil d'administration du CRAC a entrepris un examen du plan stratégique ainsi qu'un examen de sa stratégie de recherche en 2024.

Participation des ÉDC à la modernisation de la réglementation et aux initiatives stratégiques

Les ÉDC ont surveillé différentes consultations et initiatives réglementaires et stratégiques et y ont contribué. Il s'agit notamment de ce qui suit :

- Mise en œuvre du nouveau Règlement sur les couvoirs et des Normes canadiennes pour les épreuves effectuées dans les couvoirs et les troupeaux fournisseurs.
- Renouvellement du Règlement sur les aliments du bétail du Canada.
- Modernisation de la réglementation visant les médicaments vétérinaires
- Modernisation de l'inspection
- Examen du PRSA.

Les ÉDC ont continué de participer au groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur le contrôle de la salmonelle et de la campylobactérie dans la volaille, aux réseaux avicole et de l'UAM/RAM du Système canadien de surveillance de la santé animale, au groupe de travail sur la réglementation de la Table sur les protéines animales, au Comité consultatif en matière de formation de Transport canadien d'animaux d'élevage (CLT), de même qu'aux initiatives coordonnées par Santé animale Canada, comme le groupe d'experts pour l'examen des méthodes de dépeuplement de la volaille.

De plus, les ÉDC se sont prononcés sur les développements internationaux et les ont surveillés, notamment les activités du International Poultry Council liées au bien-être des animaux, à la santé des oiseaux et à l'UAM/la RAM, les modifications de la section de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) sur le bien-être des animaux à l'abattage et les discussions sur la définition de la volaille de l'OMSA, ainsi que la déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la RAM.

Les ÉDC félicitent le gouvernement pour les efforts qu'il a déployés pour simplifier et mettre à jour les règlements et les politiques en vigueur, et s'engagent à maintenir leur participation à mesure que les différentes initiatives progressent.

Politique et commerce.

Commerce

Négociations de l'Organisation mondiale du commerce



L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a tenu sa treizième Conférence ministérielle (CM13) à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, du 26 février au 1^{er} mars 2024, où des représentants du GO-5 (ÉDC, Producteurs laitiers du Canada, Producteurs de poulet du Canada, Producteurs d'œufs du Canada et Producteurs d'œufs d'incubation du Canada) étaient présents pour suivre les négociations sur l'agriculture.

En ce qui concerne l'issue des négociations, il n'y a pas eu d'accord et encore moins de programme de travail sur l'agriculture, car les membres de l'OMC ont été incapables de s'entendre sur des éléments clés comme la recherche d'une solution permanente à la détention de stocks publics à des fins alimentaires, un outil stratégique utilisé par les pays en développement pour se procurer des aliments, les stocker et les distribuer au besoin. Ainsi, il n'y a rien eu d'important du point de vue de la gestion de l'offre quant à l'issue de la CM13, mais cela aurait facilement pu changer si des progrès avaient été réalisés au sujet de la détention de stocks publics à des fins alimentaires.

Un des points saillants de la CM13 a été l'acceptation de deux nouveaux pays comme membres de l'OMC, les Comores et le Timor-Leste, ce qui porte le nombre total de pays membres à 166.

Chaque conférence ministérielle qui ne donne pas lieu à des progrès importants au chapitre des négociations sur l'agriculture accroît la pression et soulève des questions au sujet de la pertinence et de l'efficacité de l'OMC en tant que facilitateur du commerce international. Il en découle également une pression sur les membres de l'OMC afin qu'ils génèrent des résultats, les organismes de gestion de l'offre devant surveiller avec diligence les activités à Genève sur une base régulière.

Par conséquent, le GO-5 a participé à deux autres séries de réunions à l'OMC en 2024, la première ayant

Politique et commerce.

eu lieu en juin et la deuxième en septembre.

L'objectif des réunions de juin était d'établir des liens avec les personnes-ressources à l'OMC, qu'il s'agisse de membres du Secrétariat de l'OMC, de représentants d'autres pays membres ou d'associés de groupes agricoles, afin de mieux comprendre la dynamique qui se dégage de l'OMC et au sein du comité de négociations sur l'agriculture. En outre, l'accent était principalement mis sur les questions techniques, dont les réflexions et les idées initiales sur l'accès aux marchés (niveaux de contingent tarifaire [CT] et tarifs dans les cas du GO-5) liées au soutien interne et à la concurrence à l'exportation, ainsi qu'à la détention des stocks publics à des fins alimentaires.

Les réunions de septembre se sont déroulées en marge du Forum public de l'OMC et portaient sur les mêmes thèmes préoccupants qu'en juin. Il devient évident que le commerce international et les changements climatiques font l'objet de discussions plus parallèles que par le passé. En outre, des pressions croissantes s'exercent pour que la prochaine Conférence ministérielle (14) qui se tiendra au début de 2026 au Cameroun fasse état de progrès.

Évolution du commerce international

Voici d'autres activités commerciales notables menées par le Canada en 2024 :

En ce qui concerne le PTPGP, le Canada a présidé la Commission du PTPGP de 2024 où il y a eu consensus pour lancer un groupe de travail chargé de négocier l'adhésion du Costa Rica au PTPGP, ce qui démontre que l'élargissement du PTPGP demeure un objectif fondamental pour les membres. Le Royaume-Uni a adhéré au PTPGP le 15 décembre 2024, mais l'accord demeure non exécutoire entre le Canada et le Royaume-Uni. Sur le plan de la gestion de l'offre, aucun accès supplémentaire à des produits soumis à la gestion de l'offre n'a été fourni au cours du processus d'adhésion. Dans le contexte d'une négociation connexe, les négociations bilatérales entre le Canada et le Royaume-Uni ont piétiné en janvier 2024 en raison d'un désaccord sur les questions d'accès aux marchés, mais en grande partie à cause des élections imminentes au Royaume-Uni et de considérations politiques du gouvernement de l'époque.

Créé par les États-Unis en janvier 2023, le Partenariat des Amériques pour la prospérité économique (PAPE) est un nouveau cadre de coopération et de collaboration visant à promouvoir les intérêts mutuels des pays suivants : Barbade, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, Mexique, Panama, Pérou, États-Unis et Uruguay. En août 2024, les ministres du commerce du PAPE ont adopté une « Déclaration sur les bonnes pratiques en matière de traitement avant arrivée » afin de simplifier les procédures douanières et d'améliorer l'efficacité commerciale. Ils ont également demandé au conseil sur le commerce et la concurrence d'identifier les améliorations de numérisation dans les processus douaniers et d'organiser un atelier public-privé sur les chaînes régionales de valeur et d'approvisionnement pour le secteur des appareils médicaux. Bien que le PAPE constitue un forum favorisant une plus grande coopération avec les pays membres, aucun accord commercial officiel ou problème d'accès aux marchés ne se profile à l'horizon.

Politique et commerce.

Politique

Le processus d'élaboration d'une nouvelle Politique nationale d'allocation commerciale pour répartir les variations de l'allocation entre les huit provinces membres de l'Office a pris fin à la 275^e assemblée générale des ÉDC le 19 septembre 2023, et le texte final a été adopté à notre 276^e assemblée générale les 29 et 30 novembre 2023.

Lors de la 279^e assemblée générale en septembre 2024, le conseil des ÉDC a adopté le processus de demande de « contingent conditionnel » spécial autonome (connu comme la politique d'innovation) comme complément de la Politique nationale d'allocation commerciale, mais en tant que politique autonome. Le programme est conçu pour encourager l'innovation dans les offres de produits du dindon, pour le public consommateur, par le secteur de la transformation sur la base d'allocations conditionnelles qui doivent être gagnées pour être utilisées. Le programme se fondera sur les politiques élaborées à l'échelle provinciale pour tenir compte du caractère unique de chaque province. Les politiques seront communiquées à tous les membres des ÉDC par souci de transparence. Il y a lieu de croire que l'application de la politique mènera à des possibilités de croissance dans ce secteur qui, comme il est bien connu, a pour défi de croître.

En outre, à la 279^e assemblée générale, on a adopté une méthode de rajustement de l'allocation commerciale des CT de l'ACEUM, comme le propose le Comité des politiques d'approvisionnement (CPA). La méthode de rajustement vise à contrebalancer, au niveau provincial, l'incidence de la production à l'exportation sur les augmentations du CT en raison du nouveau calcul des CT de l'ACEUM. Selon le calcul précédent des CT de l'ALENA, la production à l'exportation a été exclue du calcul des CT.

Au cours de l'année civile 2024, le CPA des ÉDC a entrepris ou commencé des examens d'autres politiques de l'Office. Les points centraux des examens en cours en 2025 seront la Politique d'exportation et les Lignes directrices sur la location interprovinciale de contingents.

L'examen des Lignes directrices sur la location a été accéléré en raison des détections continues d'IAHP au cours des quatre dernières années, et plus particulièrement de l'évaluation des locations autorisées en 2023 et de leur incidence sur l'établissement de l'allocation commerciale 2024-2025.

Paiement d'atténuation au titre du PTPGP

Au printemps 2021, AAC a annoncé les détails du Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs et du Programme de développement des marchés du dindon et du poulet. Voici des mises à jour sur chacun des deux programmes :

Politique et commerce.

A) Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs

Ce programme à frais partagés vise à aider les producteurs de volaille et d'œufs soumis à la gestion de l'offre à s'adapter aux changements du marché découlant de la mise en œuvre du PTPGP et de l'ACEUM. Il appuie les investissements à la ferme qui augmentent l'efficacité ou la productivité, améliorent la salubrité et la biosécurité des aliments à la ferme ainsi que la durabilité de l'environnement, et répondent aux préférences des consommateurs.

À la fin du troisième trimestre de 2024, 68 % des éleveurs de dindon étaient inscrits au programme. On a reçu 236 demandes pour un montant de financement total de 42,5 millions de dollars. À ce jour, 152 demandes soumises par des éleveurs de dindon ont été approuvées, et 147 demandes de remboursement ont été accordées, ce qui représente 21 millions de dollars.

B) Programme de développement des marchés du dindon et du poulet

En plus d'aider les producteurs à s'adapter à la mise en œuvre du PTPGP, les Producteurs de poulet du Canada et les ÉDC voulaient obtenir du financement pour développer et stimuler les deux marchés compte tenu des dispositions de l'Accord. En février 2024, le conseil des ÉDC a adopté un cadre pour fournir du financement aux offices provinciaux afin de renforcer les efforts individuels de commercialisation locale de façon progressive en fonction des budgets actuels des offices.

Le financement annuel à la disposition des provinces s'élève à 1,7 million de dollars par année pour les quatre prochaines années, et la part des fonds de chaque province est fondée sur sa part en pourcentage de l'allocation commerciale au prorata de l'allocation de départ de 144 millions de kilogrammes (Mkg) de la Politique nationale d'allocation commerciale. Le processus de demande a commencé en 2024, et les premiers fonds ont été distribués avant la fin de 2024. D'autres demandes sont en attente d'approbation par l'Office au début de 2025.



Statistiques sur l'industrie du dindon.

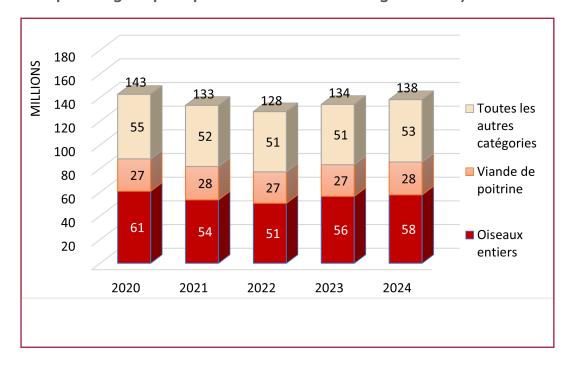
Consommation apparente intérieure

La consommation apparente intérieure totale de dindons et de produits du dindon est passée à 138,2 Mkg en 2024, une augmentation de 3,0 % par rapport à 2023. Pendant la période des fêtes (Pâques, Action de grâces et Noël), la consommation apparente intérieure totale de dindon et de produits du dindon a diminué de 1,8 Mkg pour s'établir à 86,3 Mkg. La consommation apparente à Pâques (mars et avril) a diminué pour une deuxième année consécutive, chutant à 19,5 Mkg alors qu'elle était de 21,4 Mkg en 2024 et de 22,3 Mkg en 2023. La consommation apparente combinée de l'Action de grâces et de Noël (de septembre à décembre) s'est établie à 66,7 Mkg, soit une légère augmentation par rapport à la même période en 2023.

La consommation apparente intérieure d'oiseaux entiers a connu une hausse de 1,3 Mkg, pour atteindre 57,8 Mkg en 2024. Une grande partie de l'augmentation de la consommation apparente d'oiseaux entiers s'est produite au cours des premiers mois de l'année et peut être attribuée aux offres massives. Au cours de la période réglementaire 2023-2024, une partie de la production s'est faite plus tard que prévu en raison de l'IAHP. Par conséquent, cette perturbation a contribué à la pression à la baisse sur les prix de gros, qui sont tombés en deçà des niveaux observés à pareille date l'année précédente. Au cours de la période de septembre à décembre, la consommation apparente intérieure a diminué de 1,2 Mkg par rapport à l'année précédente pour s'établir à 37,6 Mkg. Bien que les prix de gros se soient quelque peu redressés au cours du dernier tiers, ils étaient encore inférieurs à ceux de l'année précédente.

Les ventes de viande de poitrine ont légèrement augmenté par rapport à 2023, passant de 26,7 Mkg à 27,7 Mkg. Comparativement aux oiseaux entiers, les ventes de viande de poitrine sont réparties plus uniformément tout au long de l'année, il n'y a que des variations mineures d'un mois à l'autre.

Consommation apparente intérieure du dindon (Année civile – par catégorie principale et total – millions de kg – éviscéré)

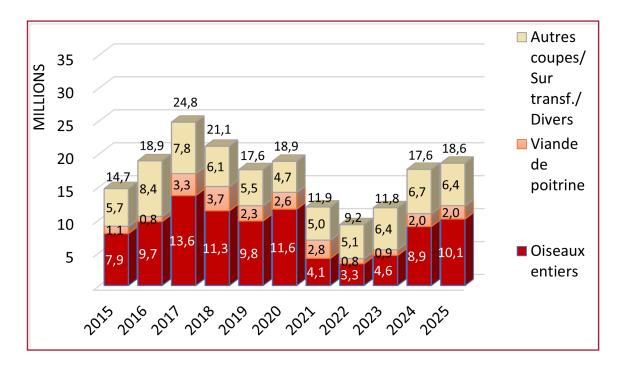


Statistiques sur l'industrie du dindon.

Stocks

Au 1^{er} janvier 2025, les stocks totaux étaient de 18,6 Mkg, soit 0,9 Mkg de plus que ceux de l'an dernier. Il s'agit d'une forte augmentation par rapport aux années 2021 à 2023, où les stocks du les janvier variaient entre 9,2 et 11,9 Mkg. Les stocks totaux d'oiseaux entiers s'élevaient à 10,1 Mkg, une hausse par rapport à 8,9 Mkg en janvier 2023 et à 4,6 Mkg en 2022. Comparativement à l'année précédente, la majeure partie de l'augmentation des stocks d'oiseaux entiers se situait dans la catégorie des dindes légères (5 à 7 kg), avec une hausse de 1,3 Mkg par rapport à l'année précédente. Les stocks de viande de poitrine désossée sans peau étaient de 2,0 Mkg, soit une augmentation de 0,1 Mkg par rapport à l'année précédente et de 1,2 Mkg par rapport à il y a deux ans.

Stocks de dindon au 1er janvier (Année civile - par catégorie principale et total - millions de kg - éviscéré)



Production de dindons

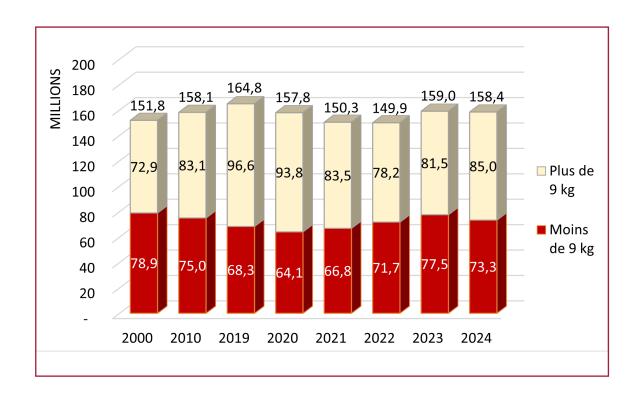
La production canadienne de dindon en 2024 était de 158,4 Mkg, ce qui représente une diminution de 0,6 Mkg par rapport à 2023. Les variations de la production d'une année à l'autre suivent normalement de près les changements des niveaux de contingents commerciaux. En 2024, malgré des niveaux de contingents inférieurs à ceux de l'année précédente, la production n'a connu qu'une légère baisse, car les pertes de production importantes en 2023 attribuables à l'IAHP ont eu un impact majeur. En 2024,

Statistiques sur l'industrie du dindon.

il y a eu des pertes attribuables à l'IAHP au début et de nouveau à la fin de l'année civile. Une partie de la production perdue en 2023 a été remplacée au début de 2024. On peut mieux comprendre ces répercussions en examinant 2024 en deux parties, le premier tiers de 2024 et les deux derniers tiers de 2024 :

- Au cours du premier tiers de 2024, de janvier à avril, la production s'est établie à 50,6 Mkg, ce qui représente une hausse de 2 Mkg ou 4 % par rapport à l'année précédente. Compte tenu de l'allocation des contingents en vigueur à ce moment-là, il aurait été normal de s'attendre à ce que la production soit plus basse que l'année précédente d'environ 3 % au lieu d'être plus élevée.
- Au cours des deux derniers tiers de 2024, la production a été de 107,8 Mkg, une diminution de 2,6 Mkg ou 2,3 %. Compte tenu de l'allocation des contingents en vigueur à ce moment-là, il aurait été normal de s'attendre à ce que la production soit plus basse que l'année précédente d'environ 6,2 %.

Production de dindon au Canada (Année civile – moins de 9 kg/plus de 9 kg et total – millions de kg – éviscéré)



Statistiques sur l'industrie du dindon.

Importations

Au titre du PTPGP, 3 500 000 kg de CT étaient disponibles en 2023-2024, et 3 535 000 kg étaient disponibles pour 2024-2025. Lorsque le PTPGP a été annoncé, on s'attendait à ce que presque tous ces CT supplémentaires soient utilisés. Cependant, la décision du gouvernement américain de se retirer du PTPGP et la ratification tardive de l'accord par le Chili ont fait en sorte que pendant les premières années de l'accord, il n'y a eu aucune importation. Le Chili a pu exporter dans le cadre du PTPGP pour la première fois en 2023. Cette année-là, 1 680 180 kg de CT ont été utilisés. Ce chiffre aurait probablement été plus élevé si l'IAHP n'avait pas sévi au Chili. En 2024, seulement 193 134 kg de CT ont été utilisés. En raison de la situation économique du marché du dindon, l'un des principaux producteurs de dindons au Chili a décidé de se retirer de l'industrie, et les perspectives d'importations dans le cadre du PTPGP pour l'avenir immédiat sont nulles.

Les importations au titre de l'ACEUM de l'OMC ont été parmi les plus faibles jamais enregistrées en 2024. Sur un niveau de CT de 5 588 000 kg, seulement 3 550 775 kg de CT ont été utilisés, pour un taux d'utilisation de 64 %. Normalement, il va de soi que l'utilisation du CT de l'ACEUM de l'OMC est proche de 100 %.

Les importations de produits figurant sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée s'élevaient à 1,8 Mkg, soit environ la moitié de ce qui a été importé en 2023. La viande de poitrine désossée représentait plus de la moitié des importations, soit 963 000 kg.

Importations de dindon au Canada (Année civile - par partie - millions de kg - éviscéré)

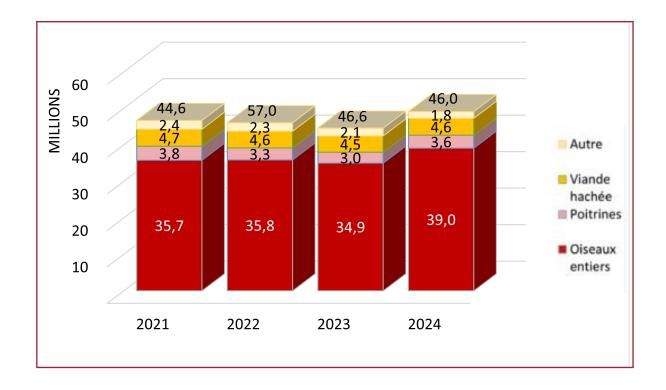


Statistiques sur l'industrie du dindon.

Ventes au détail

ACNielsen fait état des ventes au détail de dindons entiers, de dindon haché, de produits de viande de poitrine et d'autres produits de dindon, sans toutefois se pencher sur la charcuterie, qui compte pour environ 80 % des ventes de produits d'épicerie au Canada. En ce qui a trait aux produits suivis par ACNielsen, le volume total des ventes au détail de produits du dindon a augmenté de 4,6 Mkg par rapport à 2023 pour s'établir à 49,1 Mkg.

Ventes au détail de dindon et de produits du dindon (Grandes enseignes de magasin de détail à l'exclusion des entrepôts-clubs – millions de kg – annuelles) (ces chiffres ne comprennent pas les viandes de charcuterie vendues au détail ou dans les services alimentaires)



États financiers.

OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON f. a. s. n. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 déce	embre 2024	



Doane Grant Thornton LLP 800-201 City Centre Drive Mississauga, ON L5B 2T4

T (416) 366-0100 F (905) 804-0509

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (l' «Office»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres questions

Les états financiers de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. les Éleveurs de dindon du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont fait l'objet d'une vérification par MacGillivray Brampton, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 1er mars 2024. Les associés et le personnel de MacGillivray Brampton se sont joints à Doane Grant Thornton LLP le 1er février 2025.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu' elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Rapport de l'auditeur indépendant, continued

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l' audit des états financiers

Nos objectifs sont d' obtenir l' assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sent exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les decisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative resultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre a donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Doare Short Thoute XXP

Mississauga, Ontario 17 mars 2025

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGREE TITULAIRE D'UN PERMIS DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
ACTIF		
Court terme Encaisse et équivalents de l'encaisse Placements à court terme (note 3) Débiteurs (notes 4 & 12) Frais payés d'avances	7 859 096 \$ 1 999 370 2 455 407 100 355	8 103 660 \$ 824 198 1 743 588 143 625 10 815 071
Placements à long terme (note 3) Immobilisations corporelles (note 5)	860 166 412 574	1 191 429 22 095
	13 686 968 \$	12 028 595 \$
Passif		
Courte terme Créditeurs et charges à payer Tranche à court terme de l'incitatif à la location différé (note 6) Sommes à remettre à l'État	576 980 \$ 17 371 74 580	575 060 \$ - 82 390
	668 931	657 450
Incitatif à la location différé (note 6)	232 734	-
	901 665	657 450
ENGAGEMENTS (note 7) SOLDES DES FONDS		
Fonds grevés d'une affectation interne (note 2) Fonds non affectés	12 001 278 371 451	10 356 556 992 494
Fonds investis en immobilisations corporelles (note 2)	412 574	22 095
	12 785 303	11 371 145
	13 686 968 \$	12 028 595 \$

Pour le conseil d'administration

ÉTAT DES RÉSULTATS

	Fonctionnement général	Campagne marketing nationale	2024 Total	2023 Total
Produits Redevances des producteurs Redevances de commercialisation Revenus de placements Financement de projets Financement du développement du marché (note 12)	3 590 521 \$ - 394 020 - 1 751 187	- \$ 4 890 356 - -	3 590 521 \$ 4 890 356 394 020 - 1 751 187	3 674 011 \$ 4 935 988 269 921 9 900 2 375 402
	5 735 728	4 890 356	10 626 084	11 265 222
Charges Administration (Annexe 1) Frais des administrateurs et du personnel	681 154	-	681 154	696 699
Rémunération des administrateurs et du personnel Autres frais d'administration	1 870 880 910 978 3 463 012	- - -	1 870 880 910 978 3 463 012	1 742 601 790 583 3 229 883
Commercialisation (Annexe 2) Programmes provinciaux de commercialisation	539 700	-	539 700	400 000
Développement des marchés et recherche	414 358	-	414 358	321 285
Relations publiques et communications	164 082	-	164 082	174 285
	1 118 140	-	1 118 140	895 570
Autres frais Dépenses de la campagne marketing nationale (note 10)	-	4 630 774	4 630 774	4 647 900
Promotions spéciales (note 12)	·	4 630 774	4 620 774	200 000
	4 581 152	4 630 774	4 630 774 9 211 926	4 847 900 8 973 353
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	1 154 576 \$	259 582 \$	1 414 158 \$	2 291 869 \$

3

LES ÉLEVEUVRS DE DINDON DU CANANDA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Fonds grevés d'une affectation interne	Fonds non affectés	Fonds investis en immobilisations corporelles	Total	Total
	meme		corporelles	2024	2023
Solde, au début de l'exercice	10 356 556 \$	992 494 \$	22 095 \$	11 371 145 \$	9 079 276 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice Affectations Charge d'investissement	1 562 722 82 000 	(104 099) (82 000) (434 944)	-	1 414 158 - - -	2 291 869 - -
Solde, à la fin de l'exercice	12 001 278 \$	371 451 \$	412 574 \$	12 785 303 \$	11 371 145 \$

Voir les notes complémentaires aux états financiers

4

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2024	2023
Activités de fonctionnement	4 444 450 ₾	0.004.000.0
Excédent des produits sur les charges Éléments sans incidence sur les liquidités :	1 414 158 \$	2 291 869 \$
Amortissement d'immobilisations corporelles Perte lors de l'aliénation du matériel	37 586 6 879	11 762 -
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement Débiteurs	(711 819)	1 695 407
Frais payés d'avance	43 270	(41 604)
Créditeurs et charges à payer	1 920	320 459
Sommes à remettre à l'État	(7 810)	(2 721)
-	784 184	4 275 172
Activités d'investissement Achat d'immobilisations corporelles	(184 839)	
(Achat) vente de placements, net	(843 909)	740 098
-	(1 028 748)	740 098
(Diminution) augmentation de l'encaisse et des équivalents de l'encaisse	(244 564)	5 015 270
Encaisse et équivalents de l'encaisse, au début de l'exercice	8 103 660	3 088 390
Encaisse et équivalents de l'encaisse, à la fin de		
l'exercice	7 859 096 \$	8 103 660 \$
L'encaisse et les équivalents de l'encaisse comprennent:		
Encaisse Équivalents de l'encaisse	7 718 084 \$ 141 012	8 103 660 \$ -
	7 859 096 \$	8 103 660 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2024

NATURE DES ACTIVITÉS

Nature et objectifs de l'Office

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« EDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

Le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

L'Office est réputé exercer son emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. À l'heure actuelle, le BRRD détient plusieurs comptes entiercés au nom de certains conseils provinciaux au titre de sécurité relativement aux obligations liées aux indemnités forfaitaires en vertu de l'Entente de promotion. La situation financière du BRRD reflète des actifs d'une valeur de 400 810 \$ (2023 - 402 470 \$), des passifs de 398 993 \$ (2023 - 401 090 \$), et des actifs nets de 1 817 \$ (2023 - 1 380 \$). Les résultats d'exploitation du BRRD consistent en des cotisations des membres s'élevant à 1 600 \$ (2023 - 1 600 \$), des charges totales de 1 163\$ (2023 - 1 208 \$), et des excédents des cotisations sur les dépenses de 437 \$ (2023 - 392 \$). Les rentrées de fonds provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 437 \$ (2023 - 392 \$).

MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables adoptées par les associations sont les suivantes:

(a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit:

Mobilier et équipement Matériel informatique Améliorations locatives 20 % dégressif au taux 30 % dégressif au taux 5 ans linéaire sur dix ans

Lorsque les conditions indiquent que le bien et le matériel sont endommagés, la valeur comptable nette du bien et du matériel doit être amortie au bailleur de sa juste valeur ou du coût de remplacement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2024

2. MODE DE PRÉSENTATION, continued

(b) Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le Conseil d'administration a approuvé le fait de réserver une partie de l'actif net de l'Office couvrant une période d'exploitation de six mois afin de faire face aux imprévus. Le conseil d'administration a proposé une affectation de fonds non restreints qui augmente le montant restreint à 2 475 000 \$ (2023 - 2 393 000 \$).

Le Conseil d'administration a mis en place en 2016 un fonds spécial de commercialisation pour séparer les fonds découlant d'un arbitrage avec Turkey Farmers of Ontario. Tous les dommages-intérêts futurs seront compris dans ce fonds. Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses supplémentaires en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Il n'y a eu aucune activité dans ce fonds en 2024. Le solde de ce fonds est 54 234 \$ (2023 - 54 234 \$).

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 382 224 \$ (2023 - 366 295 \$). L'augmentation du fonds de recherche est liée aux intérêts perçus sur son compte bancaire dédié.

Un fonds spécial de marketing a été mis en place en 2019 pour la campagne « Pensez Dindon». Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des depenses en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. L'équilibre dans ce fonds est un surplus de 360 350 \$ (2023 - 100 768 \$). Les activités de ce fonds sont présentées séparément dans l'état des résultats.

Un fonds de développement des marchés a été créé au cours de l'année en cours pour le financement de développement des marchés reçu d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (« AAC ») décrit à la note 12. Ces fonds sont affectés à l'interne et mandatés par le conseil d'administration pour être utilisés pour de futures initiatives de développement des marchés. Les fonds reçus d'AAC représentent un remboursement de dépenses passées. Le solde du fonds de développement des marchés, restreint en interne par le conseil d'administration, n'est soumis à aucune restriction externe. Le solde de ce fonds est un surplus de 8 729 470 \$ (2023 - 7 442 259 \$). L'augmentation du fonds représente le financement décrit à la note 12 et les intérêts gagnés sur les soldes du fonds, déduction faite des dépenses de marketing provincial et de recherche auprès des consommateurs.

(c) Comptabilisation des produits

L'Office suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions affectées de l'extérieur.

Les redevances des producteurs et de commercialisation sont comptabilisées mensuellement d'après le poids réel de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les revenus de placements renvoient à l'intérêt cumulé sur des placements et ils sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Le financement de projets renvoie au financement obtenu pour des projets particuliers et il est comptabilisé à mesure qu'il est obtenu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2024

2. MODE DE PRÉSENTATION, continued

(d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes ultérieures, ils sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf dans le cas des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont passés en charge lorsqu'ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier s'ils sont évalués au coût après amortissement.

(e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits el les charges comptabilisés durant les périodes considérées. De par leur nature, ces estimations sont sujettes à une incertitude de mesure. L'incidence des modifications de ces estimations sur les états financiers des périodes futures pourrait être importante. Les comptes spécifiquement touchés par les estimations de ces états financiers sont les débiteurs et les créditeurs et charges à payer. Les comptes particulièrement touchés par les estimations dans ces états financiers sont les comptes débiteurs, la durée de vie utile du bien et du matériel ainsi que les charges à payer.

(f) Encaisse et équivalents de l'encaisse

L'encaisse et les équivalents de l'encaisse comprennent l'encaisse, les fonds communs de placement et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de liquidités et qui sont exposés à un risque négligeable de changements dans leur juste valeur.

(g) Fonds investis en immobilisations corporelles

Les fonds investis en immobilisations corporelles représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations corporelles. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé intégralement à ce compte.

(h) Incitation à la location

Les incitatifs à la location au titre des dépenses en immobilisations sont reportés et amortis sur la durée de la location plus la première période de renouvellement, selon le taux implicite dans le bail

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2024

3. **PLACEMENTS**

- Les placements à court terme comprennent consistent en 1 999 370 \$ (2023 824 198 \$) (a) en obligations à coupons detachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant 2,85% (2023 - 1,02% à 1,07%), et qui arrivent à échéance de juin 2025 à décembre 2025 (2023 - le 1er décembre 2024).
- Les placements à long terme comprennent 1 191 429 \$ (2023 1 259 895 \$) en obligations (b) à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 1,05% et 4,45% (2023 - 1,02% à 1,07%) et dont les échéances s'étalent de juin 2025 à décembre 2025 (2023 - décembre 2024 à décembre 2025).

4. **DÉBITEURS**

	2024	2023
Redevances des producteurs Redevances de commercialisation Financement du développement du marché (note 12) Intérêts courus Débiteurs divers	338 153 \$ 459 888 1 626 589 20 757 10 020	386 171 \$ 527 284 816 640 13 036 457
	2 455 407 \$	1 743 588 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement	2024	2023
		cumulé Net		Net
Mobilier et équipement Matériel informatique Améliorations locatives	85 963 \$ 125 730 285 628	-	29 779 \$ 125 730 257 065	13 115 \$ 8 599 381
	497 321 \$	84 747 \$	412 574 \$	22 095 \$

Les meubles et les agencements comprennent des actifs totalisant 125 730 \$ qui ne sont pas utilisés et qui, par conséquent, n'ont pas été amortis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2024

6. INCITATIF À LA LOCATION DIFFÉRÉ

	2024	2023
Incitatif à la location différé, portant intérêt à un taux implicite de 7,60 % par année, remboursable en paiements mensuels mixtes de 2 982 \$. L'incitatif arrive à échéance le 9 décembre 2034. Moins la tranche à court terme	250 105 \$ (17 371)	<u>-</u>
Exigible au-delà d'un an	232 734 \$	
Exigible ad-dela d diff all	202 704 ψ	

Les remboursements de capital estimés sont les suivants :

2025	17 371 \$
2026	18 739
2027	20 213
2028	21 804
2029	23 520
Ultérieur	148 458

250 105 \$

9

7. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location pour les locaux, le matériel de bureau, les véhicules et le financement pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2025	353 225 \$
2026	255 810
2027	247 429
2028	176 620
2029	129 818

1 162 902 \$

Les engagements de financement concernent des contributions à des projets de recherche propres au dindon.

8. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Office dispose d'une facilité de crédit renouvelable au montant de 595 000 \$ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'Office. Au 31 décembre 2024, la facilité était inutilisée (2023 - nil).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2024

9. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Office est constitué des soldes de ses fonds. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'Office est maintenu à un niveau satisfaisant. L'Office n'est pas assujetti à des restrictions externes sur les besoins en capital. Les fonds affectés de l'Office s'élevant à 12 001 278 \$ \$ (2023 - 10 356 556 \$) sont assujettis à des restrictions internes à l'égard du capital.

DÉPENSES DE LA CAMPAGNE DE MARKETING NATIONALE 10.

Les dépenses de la campagne de marketing nationale représentent les dépenses de marketing et les autres dépenses administratives liées à la promotion et à la consommation de viande de dindon au Canada.

11. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les remises gouvernementales. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur en raison de leur liquidité immédiate ou à court terme.

La direction est d'avis que l'Office n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, de change, de liquidité ou de crédit découlant de ses instruments financiers.

La direction estime que l'exposition aux risques ci-dessus n'a pas changé au cours de la dernière année.

12. FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Le financement pour le développement des marchés reflète les fonds d'atténuation du L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (« PTPGP ») pour le développement des marchés recus d'Agriculture Agroalimentaire Canada (« AAC ») pour compenser les dommages causés au secteur canadien de la production de dindon à la suite de l'accord final. Au cours de l'exercice en cours, l'Agence a conclu une nouvelle entente avec AAC et recevra un financement maximal de 6 960 000 \$ sur quatre ans se terminant le 31 mars 2028. L'Agence a recu 1 751 187 \$ (2023 - 2 375 402 \$) en 2024 à titre de remboursement des dépenses passées pour développer le marché de la viande de dinde canadienne en vertu des dispositions du Programme de développement du marché de la dinde et du poulet d'AAC; de ce montant, 1 626 589 \$ (2023 - 816 640 \$) sont inclus dans les débiteurs à la fin de l'exercice.

PROMOTIONS SPÉCIALES 13.

La charge de promotion spéciale représente les promotions et les dépenses de commercialisation activités normales de promotion et de commercialisation de l'exploitation, en utilisant des fonds distincts provenant de dommages et intérêts.

11

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION

	2024	2023
Frais des administrateurs et du personnel		
Frais des administrateurs, suppléants et directeurs	316 439 \$	361 626 \$
Frais du personnel	249 159	209 794
Salles de réunion	114 516	124 229
Assurance voyage	1 039	1 050
	681 153	696 699
Rémunération des administrateurs et du personnel		
Salaires du personnel	1 333 837	1 198 889
Jetons de présence	254 142	278 917
Avantages sociaux des employés	282 901	264 796
	1 870 880	1 742 602
Autres frais d'administration		
Projets contractuels et conseils externes	255 361	231080
Loyer, impôts fonciers et services publics	179 161	191 188
Services de traduction et d'interprétation	179 350	174 436
Services juridiques Locations et fournitures de bureau	41 179	48 657
	65 262 87 158	39 674 38 540
Soins du troupeau de volailles	21 635	19 850
Audit et comptables Téléphone	15 920	15 216
Assurance	16 127	13 486
Amortissement	37 586	11 762
Frais postaux et service de messagerie	1 969	2 320
Frais divers d'administration	2 406	2 254
Consultations relatives au commerce	986	2 120
Perte lors de l'aliénation de biens et du matériel	6 879	-
	910 979	790 583
	3 463 012 \$	3 229 884 \$

ANNEXE 2- FRAIS DE COMMERCIALISATION

	2024	2023
Programmes provinciaux de commercialisation Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation		
pour ÉDC	539 700 \$	400 000 \$
Développement des marchés et recherche		
Recherches sur le dindon	104 497	94 632
Études de consommation	188 355	90 000
Études de marché	70 174	69 987
Conseil de recherches avicoles du Canada	51 332	66 666
	414 358	321 285
Relations publiques et communications		
Cotisations	89 596	97 155
Marketing et communications	49 023	58 701
Commercialisation nationale et promotions	21 189	13 551
Abonnements	4 274	4 878
	164 082	174 285
	1 118 140 \$	895 570 \$

leseleveursdedindonducanada.ca

7145 West Credit Avenue Building 1, Suite 202 Mississauga, Ontario L5N 6J7

P: 905.812.3140 **E:** info@tfc-edc.ca

